

Informations de base	
2025/2612(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les attaques ciblées contre des chrétiens en République démocratique du Congo: défendre la liberté de religion et la sécurité	
Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Congo RD, ex-Zaïre	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/04/2025	Débat en plénière		
03/04/2025	Décision du Parlement	T10-0066/2025	Résumé
03/04/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2612(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0211/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0212/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0213/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0214/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0215/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0216/2025	28/03/2025	
Proposition de résolution		B10-0217/2025	28/03/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0066/2025	03/04/2025	Résumé

Résolution sur les attaques ciblées contre des chrétiens en République démocratique du Congo: défendre la liberté de religion et la sécurité

2025/2612(RSP) - 03/04/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les attaques ciblées contre les chrétiens en République démocratique du Congo : défendre la liberté religieuse et la sécurité.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE.

L'est de la République démocratique du Congo (RDC) a connu des décennies de violence et d'instabilité généralisées. La situation continue de se détériorer de manière significative, avec des violations persistantes des droits de l'homme par des groupes armés, des déplacements massifs, des attaques contre les civils et des conditions humanitaires alarmantes encore exacerbées par des conflits armés, tels que le conflit entre le gouvernement de la RDC, le groupe rebelle armé soutenu par le Rwanda, le Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres milices, qui a déjà entraîné le déplacement interne forcé de 4,6 millions de personnes dans l'est de la RDC. On estime qu'une centaine de groupes armés distincts opèrent dans l'est de la RDC.

Les Forces démocratiques alliées (FDA) sont l'un des groupes extrémistes les plus importants, dont les objectifs sont explicitement religieux. Il commet depuis longtemps des attaques terroristes dans l'est de la RDC, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Le Nord-Kivu est une région riche en ressources, avec de vastes réserves de matières premières essentielles, dont le cobalt, l'or et l'étain, qui sont nécessaires aux transitions numérique et énergétique mondiales. L'Église catholique congolaise affirme que les FDA sont responsables de la mort d'environ 6000 civils à Beni entre 2013 et 2021 et de plus de 2000 à Bunia pour la seule année 2020. En 2024, un grand nombre de chrétiens ont été tués en RDC par des djihadistes.

L'UE a affirmé à plusieurs reprises son engagement en faveur de la promotion et de la protection de la liberté de religion dans le monde et a pris des mesures pour lutter contre la persécution et l'intolérance religieuses dans diverses parties du monde. Les chrétiens sont le groupe religieux le plus persécuté dans le monde. En outre, le Parlement a constamment appelé au renforcement des efforts internationaux pour lutter contre la persécution religieuse et demander des comptes aux responsables des attaques contre les communautés minoritaires.

Le Parlement a fermement **condamné l'occupation de Goma** et d'autres territoires de l'est de la RDC par le M23 et les forces rwandaises de défense (FRD), qui constitue une violation inacceptable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. Il a demandé instamment au gouvernement rwandais de **retirer ses troupes** du territoire de la RDC, dont la présence constitue une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies, et de cesser de coopérer avec les rebelles du M23. Il a également demandé au Rwanda et à tous les autres acteurs étatiques potentiels de la région de cesser de soutenir le M23.

Le Parlement a appelé à la **cessation immédiate de toutes les formes de violence** et à l'engagement de toutes les parties impliquées dans le conflit en cours dans l'est de la RDC à respecter le droit humanitaire international.

Les députés ont fermement condamné les attaques terroristes ciblées menées par les FDA contre les communautés chrétiennes dans l'est de la RDC, y compris les meurtres, les enlèvements et la destruction des biens religieux, et ont appelé à un arrêt immédiat de ces actes de violence. Ils ont également condamné le groupe rebelle M23, soutenu par le Rwanda, et les FDA, ainsi que d'autres groupes rebelles, et leurs violations flagrantes des droits de l'homme qui constituent des crimes contre l'humanité.

Le Parlement soutient les mesures prises par la communauté internationale contre les FDA et encourage les États membres de l'UE à envisager des moyens de contribuer à ces mesures, notamment en redoublant d'efforts pour **suivre et bloquer les fonds secrets détenus par l'EIL à l'étranger** et pour retrouver les matières premières issues de leur exploitation illégale par les FDA. L'UE est invitée à soutenir le renforcement des capacités et l'expertise nécessaires pour combattre l'idéologie et la rhétorique des FDA, en particulier au sein des communautés musulmanes de l'Ouganda et de la RDC, afin d'empêcher le recrutement au sein de ces communautés. Les députés demandent l'application **du régime mondial de sanctions de l'UE** en matière de droits de l'homme aux personnes responsables d'avoir planifié, ordonné ou participé à l'assassinat de chrétiens en RDC.

La résolution appelle à un **cessez-le-feu immédiat et effectif**, et à la mise en œuvre intégrale des accords diplomatiques, y compris les processus de paix de Luanda et de Nairobi; elle souligne la nécessité urgente de stabiliser le pays. Il est demandé :

- au M23 de **mettre fin à ses avancées territoriales** et de se retirer du territoire de la RDC;
- aux Nations unies de garantir la protection des civils et le respect du droit humanitaire international;
- à la communauté internationale d'accroître son soutien aux services dans l'est de la RDC afin que les civils qui ont été pris pour cible puissent avoir accès à des services juridiques et à un soutien psychologique;
- au gouvernement de la RDC de **lutter contre la propagande extrémiste** et de mettre en place des mécanismes d'alerte précoce afin de prévenir et de répondre plus efficacement aux attaques des ADF et d'autres groupes armés contre les civils;
- à toutes les parties d'autoriser et de **faciliter l'accès humanitaire** pour répondre au besoin urgent de services essentiels dans l'est de la RDC et dans les pays voisins, notamment le Burundi.

Enfin, le Parlement a noté avec préoccupation l'influence croissante de l'Église orthodoxe russe en Afrique, qui soutient fermement le régime de Poutine et la guerre violente et illégale qu'il mène en Ukraine. Il souligne que cette évolution soulève des questions importantes concernant les objectifs géopolitiques et idéologiques plus larges de la Fédération de Russie en Afrique.